



N° 86

Erre

Septembre 2018



Inauguration de l'Église Saint-Martin



www.mairieerre.com

La Vie Erroise

Commune de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent



Edito du Maire

Septembre 2018

L'été a été chaud, très chaud mais les températures caniculaires n'ont pas causé de drame, tout au moins dans notre commune. La solidarité rurale n'est pas un vain mot en effet et chacun se préoccupe de ses proches et également de ses voisins.

La chaleur a provoqué malgré tout une prolifération exponentielle des mauvaises herbes et nous avons été, il est vrai, quelque peu débordés. Certains ont réagi vigoureusement, avec photos à l'appui, mais de façon anonyme. Nous avons pour règle de ne pas répondre à ces courriers. Nous faisons cependant le nécessaire pour remédier à cette situation. Depuis toujours, l'entretien des caniveaux et des limites de propriété est à la charge des riverains. Les services d'une petite commune sont en effet limités et, en tout état de cause, insuffisants pour entretenir ces lieux. De même, s'il est normal que la municipalité désherbe les voies d'accès du cimetière, il est tout autant naturel que les abords des tombes soient entretenus par les familles. Notre époque se caractérise malheureusement par des revendications parfois excessives et le refus de responsabilité individuelle.

Après l'été, la rentrée est placée sous le signe des travaux importants destinés à améliorer notre vie quotidienne. L'éclairage public est en cours de modernisation et permettra de substantielles économies de fonctionnement. L'extension de la rue Delrot a été avancée dans le calendrier. Elle va permettre son désenclavement et une circulation plus fluide et plus sécurisée. La toiture de la maison des associations sera remplacée très prochainement. Une bonne nouvelle nous est parvenue du Département qui nous a octroyé une subvention de 31715 € pour la restauration de l'Église. Nous remercions sincèrement le Président du Conseil Départemental pour ce soutien important. Vous le voyez, nous travaillons sans relâche et nous nous inscrivons ainsi dans l'attractivité et le dynamisme de notre communauté.

Je vous souhaite une excellente rentrée et un automne clément.

Bulletin d'informations - Septembre 2018

S

Le mot du Maire.....page 2

Renseignements utiles.....pages 4 à 6

Agenda.....page 7

O

Vie Communale

• État Civil page 8

• Thé dansant page 9

M

Infos village..... pages 10 à 13

M

Le monde associatif

• A Erre Obic..... pages 14 et 15

• Fourmi'R.....page 16

• L' APE.....page17

• L'Harmonie Municipale.....pages 18 à 20

A

I

R

Culture

• Médiathèque.....pages 21 et 22

E

Vous avez la parole page 24

Quelques renseignements utiles

Permanences du Maire et de ses Adjoint



M. Alain PAKOSZ, Maire

Sur rendez-vous le samedi



M. Jean-François DALY, 1^{er} Adjoint

- Administration générale,
- Finances,
- Travaux.

Sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 h



Mme Claudine GORGUET, 2^{ème} Adjointe

- Affaires sociales,
- Éducation.

Sur rendez-vous les mardi et vendredi de 10 à 12 h



M. Patrick VERDIN , 3^{ème} Adjoint

- Environnement
- Urbanisme,
- Sécurité
- Culture, sports et loisirs

Sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 h



Mme Rolande GROLIER, 4^{ème} Adjointe

- Fêtes et cérémonies

Sur rendez-vous les lundi et vendredi de 14 à 16 H 30

Quelques renseignements utiles

La mairie

91 rue Jules Guesde
59171 ERRE

☎ 03 27 86 61 05

Fax : 03 27 86 29 36

✉ mairie.erre1@cegetel.net

www.mairieerre.com

Horaires :

Lundi : 14 h – 17 h

Mardi : 10 h – 12 h / 14 h -17 h

Mercredi : 8 h 30 – 12 h

Jeudi : 10 h – 12 h / 14 h – 17 h

Vendredi : 10 – 12 h / 14 h – 17 h

Samedi : 8 h 30 – 12 h

Lundi et vendredi de 14 h à 17 h :

formalités d'urbanisme, accès au cadastre
et aux archives.

La déchetterie

☎ 03 27 43 78 99

www.siaved.fr

Horaires été :

Du dernier dimanche de mars au dernier samedi d'octobre :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30,
- dimanche : de 9 h à 12 h

Horaires hiver :

Du dernier dimanche d'octobre au dernier samedi de mars :

- du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h,
- dimanche : de 9 h à 12 h

Fermée le mardi et les jours fériés.

Le city stade

Horaires été :

Du 1er avril au 31 octobre :

du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30,

Horaires hiver :

Du 1er novembre au 31 mars :

du lundi au samedi de 8 h à 17 h 45.

Fermé le dimanche.

L'agence postale

☎ 03 27 96 30 44

Horaires :

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h.

Les tickets de cantine sont en vente au prix de 3.47 € l'unité.

Le samedi, il est possible de retirer les colis, les recommandés et les tickets de cantine en mairie.

Le cimetière

Horaires été :

Du 1er avril au 31 octobre :

du lundi au dimanche de 8 h à 19 h 30

Horaires hiver :

Du 1er novembre au 31 mars :

du lundi au dimanche de 8 h à 17 h

Quelques renseignements utiles

Numéros de téléphone :

Médiathèque :	09 81 83 94 27
Sapeurs-Pompiers :	18
GDF urgence SECURITE GAZ :	0 810 433 659
Police SOMAIN :	03 27 86 91 70
SAMU :	15
CENTRE ANTI – POISON :	0800 59 59 59
S.O.S. MAINS :	03 20 95 75 00
Médecin de garde :	03 20 33 20 33
Médecin généraliste :	
Docteur BODUAIN :	03 27 90 90 97
Chirurgien-dentiste :	
Docteur VARLET :	03 27 86 36 96
Infirmières :	
Mmes BODART-ADAMO, SURMONT-SILVERT et PATTE-FONTAINE :	06 87 92 05 29
Ambassadeurs du tri :	08 00 58 58 54

Recensement obligatoire à 16 ans :

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?

À la mairie de votre domicile. Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc

Permanence de l'assistante sociale :

Mme GUIGNONNET reçoit en mairie le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Sinon, contacter l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale située à SOMAIN 38 rue Léon Gambetta

☎ 03 59 73 30 30.

Agenda

Octobre

06	Dédicace de 14 h à 17 h à la médiathèque
07	Don du sang 8 h 30 – 12 h 30 foyer Henri Martel à Somain
13	Concert organisé par l'Association des Parents d'Élèves
20	Thé dansant dans le cadre de la Semaine bleue

Novembre

11	Défilé armistice 11 h et accueil des nouveaux arrivants
15	Don du sang 10 h – 12 h 30 – 14 h – 18 h 30 à Hornaing
18	L'harmonie Municipale présente à 16 h 00 à la salle des fêtes : dans la tourmente des tranchées. Lectures musicales par la chorale Henri LOBER d'Anzin sous la direction de Mme SVIATLANA

Décembre

5	Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cour de la mairie à 17 h
15	Distribution du colis des Aînés
	Concert d'hiver 17 h à l'école de musique et remise des diplômes aux élèves de l'école de musique
18	Distribution colis RMIstes
20	Spectacle de Noël pour les enfants de l'école

Vie Communale



État Civil

Bienvenue aux nouveau-nés :

- BAILLY Lise, Myriam
- LEMAIRE Emma, Jeanne, Louise
- LAGARRIGUE Yvana, Marylise, Isabelle
- GEFFROY Julia
- DUPUIS Hugo
- DHALLUIN Elise, Laure, Reine
- PEZZA Paolo, Arnaud, Christophe
- BRICOUT BRISSEZ Morganne, Augustine, Gilberte



Nos félicitations aux époux :

- ERSKELBOUDT Rémi et GAILLARD Véronique le 30 juin
- GENELLE Jérémy et COURTIN Hélène, Josette le 25 août
- PAUWELS Raymond et MENGAL Valérie le 15 septembre



Ceux qui nous ont quittés :

- DEWARIMEZ Louis le 5 juin
- SCOVAZZO épouse GRANDI le 13 juin
- DORCHIES Jean-Pierre le 12 juillet
- CASTELLO Guy le 7 septembre
- DURIEUX Marcelle le 9 août



Vie Communale

Dans le cadre de la Semaine bleue



Participation de
2€ pour les Errois

7€ pour
les extérieurs

Si vous aimez danser en toute convivialité, nous vous invitons

à la Salle des Fêtes de ERRE



LE SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

au THÉ DANSANT de 15 à 19 heures

organisé par le CCAS

ambiance musette assurée par nos soins.

Une boisson et une pâtisserie seront offertes aux participants.

Afin de finaliser nos commandes de pâtisserie,
veuillez-vous inscrire avant le 13/10/2018.

- A l'occasion du centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale qui sera célébré le 11 novembre, il est proposé aux habitants de la Commune ainsi qu'à ceux de l'ensemble du département, d'orner les fenêtres de leur maison d'un drapeau tricolore. Cette suggestion est présentée à l'initiative de Monsieur le Préfet de Région. De la même façon, les cloches de l'église carillonneront ce 11 novembre à 11 heures pendant 11 minutes. Au-delà de l'aspect mémoriel de cette commémoration s'ajoutera l'aspect fédérateur.
- Le nettoyage des tombes devra être terminé impérativement pour le 25 octobre.
- Les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître en mairie avant fin octobre. La Municipalité les accueillera officiellement le 11 novembre 2018.
- Itinéraire du défilé du 11 novembre : départ de la mairie à 11 h, rue Hubert Parent, rue Hubert Parent prolongée, rue Dorvillers, rue Pasteur, Monuments aux morts et dépôt de gerbes, rue Delrot prolongée, rue Delrot et retour à la mairie par la place.
- **CITOYENNETÉ :**

La Municipalité vous rappelle une fois de plus quelques principes simples à respecter pour vivre en harmonie :

- Le respect du voisinage : les plaintes concernant les aboiements continus et intempestifs de chiens ou le bruit le dimanche par des personnes qui n'hésitent pas à tondre le matin sans se soucier de la quiétude des voisins.
- La journée : les poubelles doivent être rentrées dès qu'elles sont vidées. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident sur la voie publique.
- Les " réservations " de places de parking devant chez soi : la chaussée est du domaine public donc accessible à toutes et à tous.
- Les déjections canines et les divagations des chiens. Trop de déjections canines dues à des maîtres négligents encombrant encore les trottoirs de notre village.
- Le nettoyage régulier des trottoirs et caniveaux qui n'est pas assuré par les riverains.

- R Drone Expertise propose des services liés aux drones tel que la prise de vue aérienne (photo, vidéo), la thermographie, l'inspection, le suivi de chantier, l'évènementiel etc...

33 rue Louis Pasteur 59171 Erre, tél : 06.15.82.79.53

N° siret 84021261700012

Poupartjeanmarie@gmail.com

- Anesofy Beauté : Anne Sophie Lesoin : Esthéticienne diplômée, Prothésiste ongulaire.

47 rue Branly 59171 Erre, tél : 06.09.64.55.15

N° : Siret : 83265618500010

Facebook : Anesofy beauté

www.anesofybeaute.fr

- **Les colis de Noël** : pour les Aînés, la distribution, organisée par le CCAS et la Municipalité, aura lieu le **samedi 15 décembre au matin**. Pour les bénéficiaires du RSA Socle ou personne en fin de droit ASSEDIC ou chômeurs non indemnisés (selon la composition de la famille), vous pourriez bénéficier du colis de Noël. Toutefois, **vous devez au préalable vous inscrire en Mairie avec un justificatif de votre situation et l'avis d'imposition 2017 avant le 30 septembre dernier délai.**

Après examen de votre demande, le colis vous sera remis en mairie le mardi 18 décembre de 10 h à 12 h. **Aucun colis ne sera remis après cette date.**

- **DICRIM : Risques majeurs : Que faire, en cas d'alerte à Erre :**

Un document d'information Communal sur les risques Majeurs peut être retiré en Mairie.

- CM du 27 juin 2018 à consulter sur notre site internet :

www.mairieerre.com rubrique archives

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Ont été tirées au sort sur la liste électorale lors de la séance du Conseil Municipal du 27 juin les personnes suivantes :

Monsieur DERNONCOURT Jordan

Madame LE DISCOT Céline

Madame DELOFFRE épouse ROBERT Isabelle



CALENDRIER SCOLAIRE 2018 – 2019 DE LA ZONE B

(Académie de Lille)

Rentrée des élèves	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Vacances d'été
lundi	du samedi 20/10/18	du samedi 22/12/18	du samedi 09/02/19	du samedi 06/04/19	samedi
03/09/18	au lundi 05/11/18	au lundi 07/01/19	au lundi 25/02/19	au lundi 22/04/19	06/07/19

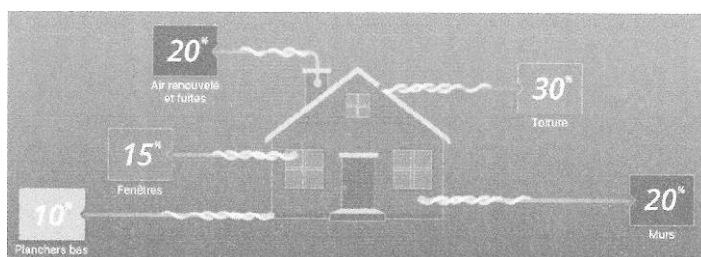
Comprendre la Prime Isolation

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2 h de temps en moyenne.



Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :

Le test d'éligibilité peut se remplir en ligne à cette adresse : <https://www.primis-isolation.fr>

A Erre Obic

Reprise des activités mardi 11 septembre

Horaires et tarifs pour l'année 2018/2019 :



<u>Gym</u> : mardi et jeudi de 18h30 à 19h30 (extérieurs)	80,00 € (errois), 85,00 €
<u>Step</u> : mardi de 19h40 à 20h40 (extérieurs)	50,00 € (errois), 55,00 €
<u>Circuit training</u> : jeudi de 19h40 à 20h40	2,00 € la séance

Zumba



Reprise le lundi 10 septembre

Le Monde Associatif

Horaires : lundi à partir de 19h30



Tarifs : 5,00 € la séance

40,00 € la carte de 10 séances

100,00 € à l'année

Tous les cours de l'association A Erre Obic, assurés par des animatrices qualifiées, ont lieu à la salle des sports située dans la cour de l'école Suzanne Lanoy à Erre (entrée à côté de la médiathèque).


Pour toutes informations complémentaires :

- rendez-vous à la salle de sport aux horaires indiqués ci-dessus
- Téléphone : 06.77.42.72.36 ou 06.29.80.46.77 (dans l'après-midi)
- [www.facebook.com/pages/A Erre'obic](http://www.facebook.com/pages/A%20Erre%20obic)

Venez nombreuses et nombreux !

A bientôt !

Le Monde Associatif



C'EST

LA

RENTRÉE

L'Association la Fourmi'R

Reprend ses activités le Jeudi 6 septembre dès 14 h.

Venez rejoindre une équipe dynamique pour passer un agréable moment en faisant du tricot, de la couture, du scrabble, du scrapbooking ou tout simplement prendre une tasse de café ou de thé.

Cela se passe dans la petite salle, dans la cour de la Mairie, tous les jeudi de 14 h à 17 h.

Inscription le jour même ou au 06 01 95 06 21

L'APE de l'école d'Erre

Mains à ERRE

SALLE DES FÊTES À 19H00

BOISSONS ET RESTAURATION



CONCERT ROCK



SAMEDI 13 OCTOBRE



Harmonie Municipale

Concerts inauguraux de la restauration des vitraux de l'église Saint André de Fenain et des travaux de l'église Saint Martin d'ERRE

Les harmonies de Fenain et d'Erre, ainsi que les élèves de l'école de musique de Fenain ont accompagné le violon solo de l'orchestre de Douai pour l'interprétation de *La Liste de Schindler*.

Ensuite, l'orchestre de Douai a interprété *les Quatre Saisons de Vivaldi*.



Après Fenain, c'est à Erre que l'orchestre de Douai a donné la même prestation, dans le cadre de la réouverture après travaux de rénovation.

Concert pop rock

Samedi 17 février, l'Harmonie a proposé la scène à deux groupes



Concert de la chorale La Villanelle

Le dimanche 18 février, l'harmonie Municipale a invité les soixante-dix choristes de la chorale La Villanelle de Féchain.



L'assistance, venue nombreuse, a pu écouter ce chœur mixte à quatre voix *A cappella*...

Le répertoire aborde tous les genres : musique sacrée, chansons contemporaines choisies pour leurs harmonisations et pour la qualité des textes, répertoire A Capella du 16ème siècle, etc...

La chorale est dirigée depuis son origine par **Joël DOISE**, ancien Directeur Adjoint du conservatoire de Douai.

Défilés commémoratifs et inauguration des ateliers municipaux



29 avril : la cérémonie du souvenir des déportés au stade Hubert Parent.



1^{er} mai



8 mai



17 juin

Rencontre des véhicules d'exception à Fretin

Le 8 mai, pour la quatrième fois, l'harmonie Municipale a animé musicalement la rencontre des véhicules d'exception à Fretin.



No Name

&



Auditions des classes de guitare et de chant



Les élèves des classes de chant et de guitare de l'école de musique sous la direction de leur professeur, Eric Vasse, se sont produits en formations le vendredi 8 juin. Celles-ci ont été suivies du concert de **Of The Moon**.



The Red Angel's

Fête de la musique



Harmonie Municipale d'ERRE



(suivez notre actualité sur facebook :Harmonie Municipale d'ERRE)

Culture

Médiathèque d'Erre

Réouverture

Le mercredi 5 septembre

à 14 heures



Attention : la médiathèque Louis Aragon vous accueille désormais :



📖 Lundi de 14 h à 17 h

📖 Mercredi de 14 h à 17 h

📖 Samedi de 14 h à 17 h

Renseignements et inscriptions :

☎ 09.81.83.94.27 (aux heures d'ouverture)

💻 mediatheque-louis.aragon@hotmail.fr

Agenda :

✧ Samedi 6 octobre de 14 h à 17 h séance de dédicace de l'auteure Emilie Malaquin de Masny pour son nouveau roman "Métal Parano"

✧ à partir d'octobre, reprise des séances "Bébés Lecteurs" une fois par mois (dates à préciser)

Culture



Pour des informations plus détaillées n'hésitez pas à vous rendre à la médiathèque, à nous envoyer un mail, ou à consulter les affiches présentes à la médiathèque, en mairie, à la poste, à l'école...

Du 11 octobre au 11 novembre, festival "Lire en Ostrevent " dans les bibliothèques de Cœur d'Ostrevent avec à Erre :

✧ un atelier "Diorama" le lundi 22 octobre de 15h à 17h ; gratuit mais inscription obligatoire (à partir du 1^{er} octobre) pour les enfants à partir de 10 ans, les ados, les adultes

✧ du 15 octobre au 11 novembre, exposition "De la Guerre...à la Paix" présentant les œuvres créées par les usagers de la médiathèque. Vernissage le samedi 27 octobre à 17h30.

Inauguration de l'Église Saint-Martin



Quelques chiffres

ÉGLISE

Dépenses : 1 076 000 €

Recettes :

Région 205 000 €

État DETR 70 000 €

Département 31 715 €

Sénateur 20 000 €

FCTVA 175 000 €

Reste à charge Commune 574 285 €

ATELIERS

Dépenses : 424 000 €

Recettes :

Département 139 000 €

État DETR 34 258 €

Sénateur 19 000 €

FCTVA 69 000 €

Reste à charge Commune 162 742 €

Inauguration des Ateliers Municipaux



